

DEPARTEMENT DE LA SARTHE  
ARRONDISSEMENT DE LA FLECHE  
COMMUNE DE LA SUZE SUR SARTHE

*mis en ligne le 11/02/2026*

ARRETE DE LA COMMUNE DE LA SUZE SUR SARTHE N°2026-061

PORTANT MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA SUZE SUR SARTHE

Le Maire de la Commune de La Suze sur Sarthe,

VU le Code de l'urbanisme et notamment les articles L.152-7 et L.153-60 ;

VU le plan local d'urbanisme de La Suze sur Sarthe approuvé par délibération du conseil municipal le 22 novembre 2007 ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 janvier 2026 instituant la servitude d'utilité publique sur la commune de La Suze sur Sarthe ;

VU les documents annexés ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Le plan local d'urbanisme est mis à jour à la date du présent arrêté par l'annexion du dossier de la servitude d'utilité publique (SUP) à la pièce du document d'urbanisme dédiée aux SUP.

ARTICLE 2 – L'intégralité du document d'urbanisme modifié est tenu à la disposition du public à la mairie de la commune de La Suze sur Sarthe et sera publié sur le site du Géoportail de l'urbanisme.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté sera affiché à la mairie de la commune de La Suze sur Sarthe durant un mois.

ARTICLE 4 – Le présent arrêté sera adressé à Monsieur le préfet de la Sarthe.

Fait à La Suze sur Sarthe, le 10 février 2026

Emmanuel D'AILLIERES

Maire de la commune de La Suze sur Sarthe

